



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniac@gmail.com

<https://www.velo-tinteniac.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 29 novembre 2020

Compte-rendu de la consultation du Conseil d'Administration du 28 novembre 2020

L'épidémie de COVID19 a perturbé le programme d'activité de l'ACIR depuis le début 2020.

Le confinement actuel interdisant d'organiser l'assemblée générale annuelle selon les modalités habituelles figurant dans nos statuts, le bureau a décidé de la reporter à une date ultérieure, lorsque les rassemblements seront à nouveau autorisés, et de prolonger les modalités de fonctionnement actuelles jusqu'à cette date.

Cependant, afin de pouvoir délivrer les licences dès le 1er janvier 2021, deux points particuliers nécessitent une consultation du Conseil d'Administration en vue d'une mise en œuvre plus rapide :

- la création d'une section randonnée pédestre ;
- les tarifs des licences 2021.

Les documents suivants ont été diffusés par mail le 14 novembre 2020 aux 15 membres du CA :

- une note de présentation des modalités d'organisation de cette section "Randonnée pédestre"
- le document unifié "Statuts et Règlement Intérieur" modifié pour inclure cette activité.
- le tarif des licences cyclo 2021 (inchangé)
- le tarif des licences randonnées pédestre

Aucune observation ou demande d'explications n'ayant été exprimée sur ces documents dans le délai imparti, ces propositions ont été soumises au vote par voie électronique (mail du 22 novembre transmettant le lien à usage unique pour un vote anonyme). La date limite du scrutin était fixée au 28 novembre 2020. Un rappel par SMS de cette date a été fait auprès de l'ensemble des membres du CA le 26 novembre.

Les résultats des votes figurent dans le tableau suivant :

	Oui	Non	Abstention
Etes-vous favorable à la création d'une section randonnée pédestre ?	10	0	1
Approuvez-vous les modalités proposées par le bureau qui a instruit le dossier ?	10	0	1
Approuvez-vous la modification du règlement intérieur (document unifié, version 02 Novembre 2020) si la création de la section est acceptée ?	10	0	1
Approuvez-vous les tarifs des licences 2021, inchangés pour les cyclos, nouveaux pour la randonnée ?	10	0	1

Les propositions sont adoptées.

Le Secrétaire

Le Président

Signé

Signé

Henri Guillard

Gérard Le Gall